
Compostage individuel

SMICTOM Sud-Est 35 (Ille-et-Vilaine)

28 rue Pierre et Marie Curie

35500 Vitré

[Voir le site internet](#)

Olivier Hasle

o.hasle@smictom-sudest35.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le SMICTOM Sud Est Ille et Vilaine compte près de 125000 habitants répartis en 55000 foyers sur 70 communes. Son territoire est majoritairement rural. L'habitat collectif ne représente que 3% de la population.

Depuis 2012, le syndicat propose des composteurs bois afin de permettre aux usagers de réduire la part de déchets fermentescibles dans leurs ordures ménagères. Les habitants peuvent les réserver via le site internet du SMICTOM Sud Est 35 ou par téléphone. Les communes et les communautés des communes participent à la communication des distributions. Ces dernières sont réparties sur le territoire : 5 samedis matins en mars-avril et 5 samedis matins en septembre-octobre.

Une formation sur le compostage est mise en place lors de ces dates afin de répondre concrètement à toutes les questions éventuelles et permettre à l'usager de repartir avec toutes les connaissances requises pour bien composter et pallier aux problèmes pouvant être rencontrés.

Le syndicat finance une partie du composteur, le bioseau et la formation.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de cette démarche est multiple :

- permettre aux usagers de réduire et de valoriser leurs déchets organiques, qu'ils proviennent de la cuisine, de la tonte de pelouse ou de la taille de haie.
- Fournir les outils indispensables pour un résultat efficace (guide sur le compostage, bioseau...)
- Fournir une formation avec les conseils d'un professionnel qui permet aux usagers d'obtenir les trucs et astuces pour réussir un bon compost.
- Pour la collectivité, diminuer les coûts liés à cette part de déchets (collecte, traitement...)

Résultats quantitatifs

Depuis début 2012, le syndicat a équipé plus de 3400 foyers :

- 1200 en 2012 (en 15 samedis matins)
- 806 en 2013 (en 10 samedis matins)
- 768 en 2014 (en 10 samedis matins)
- 712 en 2015 (en 10 samedis matins)

Résultats qualitatifs

Lorsque l'utilisateur vient chercher son composteur, il remplit une charte d'engagement et un questionnaire concernant sa manière de gérer ses déchets organiques. Au printemps 2013, nous leur avons envoyé un questionnaire par mail pour évaluer notre démarche et les changements de comportements. 30% ont répondu:

- 85% se déclarent satisfaits par la pratique du compostage
- 88% ont observé la diminution du volume de la poubelle grise
- 99% ont l'intention de continuer à composter à l'avenir
- 46% ne la trouvent pas du tout contraignante et 51% peu contraignante
- 44% n'ont pas observé d'odeurs et 54% de faibles odeurs

MISE EN OEUVRE

Planning

Un marché de fourniture de composteurs a été lancé durant le printemps 2011 et notifié en septembre. Celui-ci a été prolongé deux fois un an. Un marché d'animation a également été notifié autour de cette date. La première période de distribution étant en mars-avril 2012, durant 5 samedis de suite.

Une consultation pour le marché de fourniture a été relancée à la fin du 1er semestre 2014 pour les cinq ventes restantes en 2014.

Le marché d'animation est relancé tous les ans pour les 10 dates.

Moyens humains

L'animateur prévention est sollicité pour chaque distribution, ainsi qu'une à deux personnes du syndicat pour la signature des chartes, la remise des questionnaires et des bioseaux.

Du personnel de l'association d'insertion " Le Relais " pour le chargement des composteurs dans les véhicules à chaque distribution.

Un ou deux animateurs, selon les demandes, sont présents pour la formation chaque samedi.

Moyens financiers

Le syndicat prend en charge le montant intégral des formations et des bioseaux ainsi qu'une partie des composteurs. Un composteur 300L est revendu 20€ à l'utilisateur et le 600L est vendu 30€. En moyenne, un composteur distribué coûte 25€ au syndicat (achat des composteurs et formation inclus) hors subvention.

Moyens techniques

Une distribution de composteurs nécessite une coordination avec les communes, les communautés de communes et les services techniques de la commune concernée pour la mise à disposition de locaux. Un lieu de stockage est également nécessaire puisque les composteurs sont livrés sur place quelques jours avant la distribution. L'après midi précédente doit être consacrée à la préparation (tables, bioseaux avec la documentation, fléchages, expos etc.).

Tenir à jour une base de données claire des demandes car le fichier sert de base à l'envoi des courriers, à l'impression des chartes et permet de répondre aux différentes demandes.

Partenaires mobilisés

Les Communes

Les Communautés de Communes

Les Services techniques

L'association d'insertion Le Relais

Le fournisseur des composteurs

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

L'action est facilement reproductible pour une autre collectivité qui possède un lieu de stockage et un véhicule facilement disponible.

Difficultés rencontrées

L'originalité de l'action est d'associer la distribution des composteurs avec une formation réalisée par un professionnel. Nous voyons que les usagers apprécient vraiment ce concept et passent beaucoup de temps à écouter, échanger et apprendre avec le formateur. Formule très intéressante et enrichissante. Le retour est vraiment très positif.

Recommandations éventuelles

Les retours sont nombreux et enrichissants.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | MENAGE | BIODECHET

Dernière actualisation

Avril 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Admin SAPSI

tma.drupal@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions